

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 5

Nachruf: Albert Thomas : directeur du Bureau international du Travail
Autor: Schürch, Charles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

24^{me} année

Mai 1932

N° 5

Albert Thomas

Directeur du Bureau international du Travail.

Par *Charles Schürch*.

Dimanche matin, 8 mai, une dépêche laconique annonçait au monde consterné la mort tragique d'Albert Thomas, survenue la veille à Paris où il s'était rendu pour accomplir son devoir d'électeur. Cette nouvelle bouleversa tous ceux qui ont eu le privilège de connaître le Directeur du B. I. T. Cette lumineuse intelligence, ce grand cœur, cette noble nature, tout entière au service de la justice sociale, tout cela n'est plus. La perte que subit l'Organisation internationale du Travail, et tout particulièrement la classe ouvrière, est irréparable. Il a été le créateur du Bureau international du Travail, il en a été jusqu'au bout de sa trop brève carrière, l'animateur prestigieux, voulant tout voir et tout comprendre, ne reculant devant aucune peine, aucun détail sans perdre un instant la ligne générale et le but qu'il s'était tracé. Cette tâche écrasante, surhumaine, il sut l'accomplir avec l'enthousiasme juvénile qui le caractérisait et qui faisait qu'il ne paraissait jamais sentir la fatigue. Sa capacité de travail dépassait tout ce que l'on peut imaginer. Qu'il fût en voyage, ou en vacances, toujours il dirigeait « sa maison » comme il se plaisait à l'appeler. Il fallait le voir en séance du Conseil, de la Conférence ou de Commissions importantes! Pendant que les discussions s'engageaient, que les parties adverses discutaient âprement de problèmes ardues, lui, continuait tranquillement l'examen de ses dossiers, appelait ses collaborateurs, lisait des projets de réponses, en signait, en corrigeait, en dictait, comme si rien ne se passait autour de lui; puis, quand le mot ou que le choc des idées arrivait au paroxysme, il intervenait avec sa brillante éloquence, résumait le débat et suggérait la solution comme s'il eût été jusqu'alors l'auditeur le plus attentif. Et de fait, bien qu'il n'y parût pas, il prouvait qu'il n'avait pas perdu un mot de la discussion. Il était tout simplement effarant! Sa mémoire était impitoyable, comme il le disait lui-même à ses collaborateurs. Il ne laissait rien passer.

Albert Thomas est né à Champigny-sur-Marne, le 16 juin 1878. Son père, modeste boulanger — comme son grand-père — voulut à tout prix donner à son fils une instruction solide et, n'ayant pu obtenir pour lui une bourse d'enseignement secondaire, il n'hésita pas à s'imposer tous les sacrifices nécessaires pour le mettre au lycée Michelet.

C'est là qu'Albert Thomas fit, de 1885 à 1898, de très brillantes études. Plusieurs fois lauréat du Concours général en histoire et en philosophie, il fut admis en 1898 à l'École normale supérieure, section lettres.

Son année de service militaire accomplie et ses études terminées, il s'orienta peu à peu vers la politique et le mouvement ouvrier en général. A 26 ans il entra au Conseil municipal de Champigny, dont il devint bientôt le maire. Il se distingua dans cette charge par de nombreuses réformes, révélant ainsi de bonne heure, ses talents d'administrateur et de réalisateur. En 1910, aux élections générales, il était élu député, dans la deuxième circonscription de Sceaux le 8 mai 1910. Il entra à la Chambre alors qu'il n'avait pas encore 32 ans révolus. Il fut réélu en 1914 et en 1919, mais cette dernière année dans la circonscription du Tarn, qui fut celle de Jaurès.

A l'ouverture de la session, sur la demande de Jaurès, ce fut lui qui développa devant la nouvelle Chambre, l'ordre du jour-programme du parti socialiste. Et dès lors, son activité parlementaire fut de tous les instants. Il siégea dans les principales commissions parlementaires et toujours avec éclat.

Jaurès avait notre ami en très grande estime, il était son bras droit à l'« Humanité », dirigeant même le journal durant les absences du grand tribun. Il avait à l'« Humanité », la chronique syndicale et coopérative. A cette tâche, comme partout, il se distingua. Travailleur doué d'une énergie incroyable et d'une mémoire prodigieuse, esprit sagace et chercheur, il sut donner à ses chroniques, une allure et une originalité qui forcèrent l'attention de tous les militants du mouvement syndical et coopératif. Il ne se contenta pas de connaître superficiellement les rouages compliqués qu'il voyait fonctionner autour de lui, comme le font tant d'intellectuels sûrs de leur science livresque et qui veulent dicter avant que d'avoir compris et pénétré l'âme du travailleur. Il se mêla à eux, suivit leurs réunions sans trêve ni repos, tous les jours ailleurs, ici chez les chapeliers, là chez les plombiers, demain chez les typographes, toujours écoutant, observant, cherchant à tout comprendre, désireux avant tout de connaître le travailleur pour le mieux servir et l'aider de son mieux. Il se lia d'amitié avec Keufer, le secrétaire général des typographes, qui joua un si grand rôle dans l'histoire syndicale de France. C'est chez lui, dans son bureau, qu'il passa de longues heures, occupé à de menus travaux pour s'initier à l'administration d'une grande organisation. C'est avec le père Keufer, comme il se plaisait à l'appeler, qu'il

eut de longues conversations roulant sans cesse sur des problèmes d'organisation, à l'époque où les syndicats masquaient leur faiblesse, par de grandes discussions passionnées sur l'action réformiste ou révolutionnaire.

Un séjour en Allemagne l'avait mis en contact avec les organisations syndicales allemandes. Il en avait étudié les méthodes et vu tous les avantages que les ouvriers de son pays pourraient en retirer. Il n'eut dès lors de cesse qu'il n'ait fait partager son point de vue aux dirigeants ouvriers de l'époque. Il fut l'instigateur de la visite des chefs de la C. G. T. française en 1913 aux organisations syndicales allemandes, à Berlin. Ce voyage avait produit sur les militants français une profonde impression. Elle fut malheureusement sans lendemain du fait de la guerre.

Il fut constamment préoccupé par la pensée de donner aux syndicats français la force et la cohésion qu'il avait admirées dans d'autres pays. C'est dans cet esprit qu'il rédigeait sa chronique syndicale à l'« Humanité » de Jaurès et pour les mêmes raisons qu'il fonda sa *Revue syndicaliste* en mai 1915.

Le premier numéro de ce périodique parut le 15 mai 1915. Dans ce premier numéro il définissait entre autres comme suit son but: «... Pour l'action quotidienne du syndicat, pour l'efficacité de la propagande, pour le développement des organisations, on n'a jamais trop de connaissances. On ne connaît jamais trop d'expériences, jamais trop de faits, nous dirons même jamais trop de chiffres.» Son esprit scientifique se révélait là tout entier, il ne voulait pas agir au hasard. Aussi, le Bureau international du Travail est-il devenu sous sa direction une source de renseignements sans pareille au monde. On ne peut que regretter de ne pas voir davantage de militants recourir à cette institution.

En toutes circonstances Albert Thomas affirma sa foi socialiste, sa carte de membre du parti ne le quittait pas. On la retrouva même sur lui le jour de sa mort, et c'est avec non moins de fierté qu'il nous montra maintes fois sa carte de syndiqué, membre de la section parisienne des employés de bureau. Il nous souvient qu'à Stockholm, en 1921, lors de la réception des délégués ouvriers, membres du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, par l'Union syndicale suédoise, Albert Thomas avait proclamé hautement sa foi dans la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam et déclaré que si celle-ci devait retirer sa collaboration au B. I. T., il ne resterait pas une minute de plus à son poste de directeur. Et chacun sait qu'il eût tenu parole le cas échéant.

Une année plus tard à Rome, au Congrès syndical international, alors qu'il trouvait encore des éloges et des encouragements, parce que l'optimisme régnait, dans les premières années de l'après-guerre, Thomas prévit toutes les difficultés qui allaient fondre sur son œuvre et mit la classe ouvrière en garde. Il déclarait au congrès: « Il se peut que nous nous heurtions non seulement à des

difficultés techniques graves, à des différences redoutables de mœurs, de traditions, de climats; il se peut que nous soyons en face de mouvements de réaction puissants. Il se peut que, convention par convention, article par article, et usant de leur droit souverain, les gouvernements se refusent à ratifier les textes votés; nous n'en devons pas moins maintenir, avec toute la prudence, mais aussi avec toute la fermeté nécessaire, la valeur de la Charte constitutive de notre Organisation. Autrement, elle aurait en fait cessé d'exister. C'est la Charte du Travail (Partie XIII du Traité de Versailles) qui est notre raison d'être, et c'est elle qui nous permet de faire appel, en dépit de toutes les critiques, à votre confiance initiale. »

Il participa au gouvernement français durant la guerre, en plein accord avec le parti socialiste, et, c'est sur sa proposition qu'il cessa cette collaboration. Lui, le meneur d'hommes, il savait observer une stricte discipline et en donner l'exemple.

De par son activité passée et des connaissances acquises, nul ne paraissait plus qualifié que lui pour assumer la direction du B. I. T. Il a voué à son œuvre tout son savoir, toute son âme; aussi, n'est-ce pas sans tristesse qu'il prenait connaissance des basses attaques d'un certain journalisme, incapable d'élever sa pensée et dont le système d'insultes personnelles tient trop souvent lieu de programme. Il en souffrait parce qu'il percevait toute l'ignominie du procédé, lui qui vouait sa vie sans trêve à la justice sociale.

Il en souffrait, parce qu'il était resté socialiste dans les fibres les plus intimes de son être. Puisse l'avenir ne pas être trop fatal à l'œuvre de la protection légale du Travail dont il fut le plus infatigable et le plus intelligent artisan.

Que sa famille si cruellement éprouvée reçoive ici les condoléances les plus sincères des travailleurs organisés de la Suisse.

Howard Eugster-Züst.

Par *Martin Meister*.

Le mouvement syndical suisse vient de subir une nouvelle perte cruelle. Notre camarade Howard Eugster-Züst, conseiller national, est décédé le 18 avril, à 3 heures du matin, après une longue maladie, dans sa demeure de Speicher.

Le mouvement ouvrier a perdu en lui un noble caractère, un grand homme.

Par la mort de Howard Eugster, nous perdons un de ces hommes qui pouvait nous parler des débuts et du développement du mouvement ouvrier suisse, de par sa propre expérience. Cependant, Eugster n'a pas été seulement le témoin de ce développe-